



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 6 mai 2015

Point sur les contrôles antidopage de la course Trial des anglais 2015

La Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) a réalisé des contrôles antidopage lors de la « Course du Trial des anglais » le 22 février dernier. Parmi 12 prélèvements urinaires effectués auprès de 6 femmes et 6 hommes, un seul a révélé la présence de produits dopants. A ce jour, le dossier est en cours d'instruction auprès de l'Agence Française de Lutte Antidopage (AFLD). La sanction disciplinaire à l'encontre de l'athlète sera prise par la fédération française d'athlétisme (FFA) dans un délai de 10 semaines à 4 mois ou par l'AFLD. Tout au long de l'instruction, la DJSCS, conformément au code du sport, est tenue de respecter l'anonymat de l'athlète.

Une fois la procédure close, la communication de la sanction et de l'identité de l'athlète sera rendue publique dans la revue fédérale de la FFA, s'il s'agit d'un sportif licencié, ou transmise par l'AFLD sur demande écrite.

La DJSCS mandatée par l'AFLD poursuit sa mission de contrôle antidopage pour une pratique dans le respect des valeurs du sport. 131 contrôles ont été effectués en 2014.

Contact :

Direction de jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion

Flore Poli - Chargée de communication

Tél. : 02 62 20 54 05 - Port. : 06 92 74 23 22

Jean-Yves Morel - Correspondant interrégional anti-dopage Réunion-Mayotte

Tel : 02 62 20 54 31 - Port. : 0692 31 98 96

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

